

Épargne Ethique Flexible vient compléter la gamme ISR Engagé d'Ecofi Investissements

Ecofi Investissements – acteur majeur de l'Investissement socialement responsable (ISR) – lance Épargne Ethique Flexible, un fonds de classification diversifié géré selon notre méthodologie ISR Engagé.

Épargne Ethique Flexible est le dernier né d'une gamme qui couvre désormais les quatre grandes classes d'actifs avec une gestion intégrant notre processus de sélection ISR Engagé, qui identifie les émetteurs les plus vertueux dans leur comportement Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) et exclut les plus controversés, en impactant de manière significative la structure du portefeuille.

Après la création en 2000 d'Épargne Ethique Actions, un des premiers fonds ISR du marché, nous avons créé en 2011 Épargne Ethique Obligations et Épargne Ethique Monétaire. Aujourd'hui, Épargne Ethique Flexible complète l'offre en proposant une solution d'allocation dynamique en fonction de l'évolution des anticipations de marché (le fonds peut varier de 0 à 100% en actions et de 0 à 100% en obligations).

L'objectif de cette gamme Épargne Ethique est de proposer aux clients qui souhaitent investir pour un monde responsable 4 solutions de placement engagées et performantes qui correspondent à leurs convictions et à leur profil



Principales caractéristiques

- **Objectif de gestion** : la SICAV a pour objectif d'obtenir, sur un horizon de placement de 3 ans, une performance supérieure ou égale à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% EuroMTS 3/5 ans + 50% Euro Stoxx.
- **Classification AMF** : Diversifié
- **Code ISIN** : Action P : FR0013234283 - Action I : FR0000097560
- **Forme juridique** : UCITS IV
- **Dépositaire / Conservateur** : CACEIS Bank France
- **Valorisateur** : CACEIS Fund Administration
- **Société de gestion** : Ecofi Investissements
- **Date de création** : Action P : 23 février 2017 - Action I : 11 août 1972 (Invest Valeurs, Sicav historique d'Ecofi Investissements née en 1972, est devenue le 23 février 2017 Epargne Ethique Flexible et intègre un filtre ISR Engagé).
- **Devise de valorisation** : euro
- **Zone géographique** : zone Euro et/ou OCDE
- **Indice de référence** : la politique de gestion étant discrétionnaire, l'orientation et l'exposition aux principaux risques de marchés peuvent varier de façon très significative au fil du temps. La gestion financière est donc totalement déconnectée de tout indicateur de référence. Toutefois, l'indice de référence 50% EuroMTS 3-5 ans (clôture) et 50% EuroStoxx (clôture et dividendes nets investis) pourra servir d'élément de comparaison de la performance du fonds a posteriori.
- **Conditions de souscriptions/rachats** : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) – Règlement J+1
- **Valeur initiale de la part** : Action P : 100 euros - Action I : 15,24 euros
- **Frais de gestion** : Action P : Directs : 1,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum
Action I : Directs : 0,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00 % TTC maximum
- **Commission de souscription** : Néant
- **Commission de rachat** : Néant
- **Commission de mouvement** : 0,1196% TTC maximum sur les actions traitées en direct.
- **Commission de surperformance** : 20% TTC de la surperformance annuelle au-delà de l'indicateur de comparaison
- **Horizon d'investissement** : 3 ans
- **Risques significatifs** : de perte en capital, de gestion discrétionnaire, action, de taux, crédit, de liquidité, de change, de contrepartie
- **Échelle de risque** : 4

Rappel du processus de sélection ISR Engagé d'Ecofi Investissements

Parmi 2800 entreprises analysées par les agences extra-financières Vigeo et Sustainalytics, Ecofi Investissements :

- **note leur performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG)** :
 - en privilégiant les indicateurs quantitatifs de résultats. Par exemple : les émissions de CO2 par MWh par an pour les électriciens ; les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail dans la construction etc. ;
 - en surpondérant les critères qui nous sont chers, ce qui constitue la « Touche Ecofi » : équilibre des pouvoirs ; relations responsables avec les clients et les fournisseurs ; rejet des paradis fiscaux ; non-discrimination ;
- **analyse en amont les incidents pouvant avoir des conséquences majeures** : pollution, corruption, blanchiment d'argent, violation des Droits de l'Homme etc ;

Ces deux filtres successifs permettent de sélectionner les émetteurs les plus vertueux selon nos critères, soit 1350 entreprises sur les 2800 de l'univers de départ, en confrontant leur discours à la réalité de leurs performances ESG ("reality check"). Nous éliminons ainsi les émetteurs susceptibles d'être impliqués dans un incident, ce qui contribue à protéger la réputation de nos clients (au 31/12/2016).

Contact Presse

Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr

Ecofi Investissements est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Au service de ses clients depuis 40 ans, elle a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Ecofi Investissements figure parmi les pionniers de la finance engagée avec plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures.

Sa signature, **ACTIFS POUR LE FUTUR**, en est la conviction.

www.ecofi.fr

